GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 10 septembre 2017

Bianca Debaets met en garde contre la montée de l'antisémitisme

La commémoration à la caserne Dossin lui a donné l'occasion de lutter contre les discours de haine

La Secrétaire d'Etat bruxelloise à l'Egalité des Chances, Bianca Debaets, met en garde contre le nombre croissant de cas d'antisémitisme. Dans le rapport annuel d'Unia, le nombre de signalements d'antisémitisme par le biais d'internet a été plus que multiplié par quatre en dix ans: 11 cas en 2005 contre 51 en 2016. Bianca Debaets s'inquiète également du négationnisme : ce phénomène a également augmenté fortement en dix ans (de 6 à 22 cas). La Secrétaire d'Etat Bianca Debaets a lancé cet appel à l'occasion de la 61ème commémoration de la déportation de Juifs organisée à la caserne Dossin par l'Union des Déportés juifs.

Selon la Secrétaire d'Etat, cette haine à l'encontre de la communauté juive fait partie d'une vague internationale: « *Charlottesville et la manifestation des néo-nazis n'ont pas été un évènement isolé. La ligue d'anti-diffamation américaine a calculé qu'aux Etats-Unis, le nombre d'incidents antisémites avait augmenté d'un tiers en 2016, avec un pic à 86% durant le premier trimestre de 2017. ».*

Les chiffres présentés par Unia démontrent que nous devons également être sur notre garde dans notre pays. Bianca Debaets: « *La haine est un programme. Par le biais des médias sociaux et de montages photos, certains créent de fausses nouvelles et essayent encore de renforcer ces positions. On essaie ainsi de stigmatiser tout un groupe de la population. Nous devons être bien conscients de l'existence de ces mécanismes et pouvoir les démonter à temps. »*

Bianca Debaets plaide pour une approche à la fois répressive et préventive : « *Il faut d'abord s'atteler au volet répressif. Poursuivre les prédicateurs de haine, comme Koen Geens l'a fait avec force, et condamner ainsi ceux qui incitent d'autres à commettre des actes terroristes par le biais des médias sociaux à une peine de prison de cinq à dix ans. Il nous faut cependant aussi investir dans la mémoire historique, et ce d'autant plus avant que les derniers survivants de la Seconde Guerre mondiale ne nous quittent. La contribution du mémorial Dossin est d'une valeur inestimable à cette fin. Et, comme nous le faisons à Bruxelles, je plaide pour la mise en place d'un dialogue interconfessionnel. On n'aime que ce qu'on connaît. Celui qui ne côtoie jamais de jeunes juifs, protestants ou musulmans est plus sensible aux préjugés ou aux campagnes alarmistes*. »

Bianca Debaets invite dès lors les écoles à réfléchir à des moments d'immersion : « *Nous avons effectué un voyant très inspirant en Israël et en Palestine avec l'école Imelda. Nous prévoyons également d'organiser d'autres moments d'immersion avec des groupes d'élèves à la caserne Dossin et à Auschwitz. Aucun cours ne pourra, en effet, remplacer la visite de ces endroits*. »

Porte-parole de Bianca Debaets : Pierre Migisha – pmigisha@gov.brussels0475/72.04.12